



ASSOCIATION  
**CULTURELLE**  
FRANCO-MANITOBAINE

PLAN STRATÉGIQUE DE L'ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-MANITOBAINE, INC.

(ACFM)

AVRIL 2014

### *Vision*

*« Ensemble vers le développement de la culture et de la vitalité des arts francophones au cœur de nos communautés rurales au Manitoba »*

### *Mission*

*L'Association culturelle franco-manitobaine (ACFM) est l'organisme porte-parole officiel qui appuie les comités culturels des communautés rurales au Manitoba. Elle contribue au développement de la culture et des arts francophones*

*en facilitant la mise en place d'une programmation et de services d'appui aux comités culturels membres.*

*Grâce aux comités culturels, les communautés rurales au Manitoba ont accès à une programmation culturelle enrichie dans la langue française.*

### *Volets d'activités*

*Les principaux volets d'activités pour appuyer les comités culturels sont le développement, la formation, la diffusion et la promotion.*

### *Valeurs*

*L'ACFM est fière de la vitalité culturelle francophone dans les communautés rurales au Manitoba. À cet égard, l'ACFM croit en l'importance de la culture permettant l'épanouissement d'une société car elle reflète la manière dont nous nous exprimons et comment nous nous comportons au sein de cette même société.*

*Ainsi, l'épanouissement de l'ACFM et de ses membres repose sur les valeurs ci-après:*

*Fierté — Solidarité — Intégrité — Respect — Confiance — Gestion saine*

**LA MISE EN CONTEXTE** - En février 2013, les membres du conseil d'administration ont décidé de consacrer du temps à :

1. Actualiser les enjeux, les grands axes stratégiques et les volets d'action figurant au plan stratégique 2008-2013 en commençant par faire le bilan dudit plan.
2. Développer une vision, revoir la mission, identifier des valeurs puis ajuster les volets d'action quant aux secteurs d'interventions et ce d'après le Plan stratégique communautaire 2010-2015 de la Société franco-manitobaine (SFM)<sup>1</sup> puis celui de la Fédération culturelle canadienne française (FCCF).

**LES ENJEUX** - La question de la survie de la francophonie manitobaine est de plus en plus présente en ruralité manitobaine et demeure un défi de taille car elle rejoint le concept même de l'identité de la collectivité francophone du Manitoba. Parmi les nombreux enjeux auxquels l'ACFM doit faire face, celle-ci identifie 3 grands axes stratégiques et 4 volets d'activités spécifiques aux 3 secteurs d'interventions reliées aux communautés rurales en milieu minoritaire d'après le Plan stratégique communautaire 2010-2015 de la Société franco-manitobaine et celui de la FCCF.

### LES 3 GRANDS AXES STRATÉGIQUES

Pour donner une direction à sa planification stratégique, l'ACFM a identifié les 3 grandes priorités stratégiques suivantes:

1. Rehausser l'image et la notoriété de l'organisme œuvrant en milieu rural (*p.ex. : Élargir et diversifier l'éventail de partenaires qui œuvrent au développement de la culture et des arts francophones au Manitoba*).
2. Être un partenaire incontournable dans la livraison de programmes et de services culturels et artistiques dans les communautés rurales au Manitoba (*p.ex. : développer une programmation d'activités de formation pour les membres pouvant toucher la diffusion artistique, la promotion et la communication; développer une programmation diversifiée touchant l'ensemble d'une communauté dans le but d'avoir un impact auprès des familles exogames, des familles provenant de l'immersion, des francophiles et des anglophones; initier des démarches visant à demeurer à la fine pointe de la technologie afin de mettre en vedette les artistes de la francophonie; et créer un éventail d'activités de diffusion, d'animation de spectacles qui contribue au dynamisme culturel et patrimonial au rural au Manitoba*).
3. Consolider et maintenir une gestion saine et équilibrée de l'organisme et des membres (*p.ex. : Répondre à tous les critères obligatoires des bailleurs de fonds, du conseil d'administration et des membres*).

---

<sup>1</sup>[sfm.mb.ca/communauté/plan\\_strategique\\_communautaire\\_2010-2015](http://sfm.mb.ca/communauté/plan_strategique_communautaire_2010-2015)

## LES VOLET D'ACTION

Les efforts de l'ACFM seront concentrés sur 4 principaux volets d'action pour les 3 prochaines années. Ces volets sont d'appuyer les comités culturels par :

1. Le développement
2. La formation
3. La diffusion
4. La promotion

## LES SECTEURS D'INTERVENTIONS VISÉS

### L'identité et la vitalité culturelle:

Vivre sa culture et participer à des initiatives artistiques visant un impact considérable sur la construction, la préservation et sur l'épanouissement identitaire en ruralité francophone au Manitoba. Les comités culturels et l'ACFM doivent se positionner de concert avec les francophones et les francophiles de tout âge dans leurs efforts quotidiens de normaliser et de faire rayonner la vie en français dans leurs communautés.

### L'éducation :

Les comités culturels et l'ACFM soutiennent, favorisent et inspirent la croissance culturelle et communautaire de la jeunesse francophone et francophile.

### L'économie :

Les comités culturels et l'ACFM doivent se positionner comme joueurs clés à l'égard du développement du secteur de tourisme culturel expérientiel en ruralité manitobaine. Les comités culturels et l'ACFM sont conscients de l'évolution du secteur et préconisent la création de partenariats tant locaux qu'à l'échelle provinciale afin d'attirer des « nouveaux prospects » à la recherche d'une expérience culturelle en ruralité manitobaine.

## LES 3 GRANDS AXES STRATÉGIQUES

AXE STRATÉGIQUE 1 : REHAUSSER L'IMAGE ET LA NOTORIÉTÉ DE L'ORGANISME ŒUVRANT EN RURALITÉ MANITOBAINE			
RÉSULTATS VISÉS	VOLET D'ACTIVITÉS		
	ACFM	COMITÉS CULTURELS	PARTENAIRES
<p>L'ACFM, catalyseuse, assure le rayonnement et le positionnement dans les réseaux culturels tant ruraux que provinciaux et nationaux.</p> <p>Les partenariats gagnants sont accrus.</p> <p>L'information diffusée aux comités culturels (interne) et à l'ensemble de la francophonie (externe) est pertinente et rassembleuse.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer davantage le site internet de l'ACFM afin d'inclure une foire aux questions</li> <li>• Rehausser la livraison des services aux comités culturels membres</li> <li>• Rehausser la promotion et la publicité, p.ex. : radio, médias, journaux, bulletin (et anglais)</li> <li>• Participer aux AGAs de nos partenaires afin de développer des partenariats</li> <li>• Continuer à travailler en partenariat avec le CDEM et Rivers West dans le cadre du développement du secteur de tourisme culturel</li> <li>• Explorer les programmes du Manitoba Arts Council pour le bénéfice des comités culturels</li> <li>• Lors d'une rencontre annuelle, (à tour de rôle) les représentants des régions échangent sur les dossiers de l'heure dans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la présence aux sites internet des municipalités pour faire le lien avec les comités culturels</li> <li>• Plus de publicité p.ex. : radio, médias (anglais), journaux (Winnipeg Free Press)</li> <li>• Participer aux AGAs de nos partenaires artistiques</li> <li>• Partenariats avec les écoles, CPEFs, garderies, complexes sportifs, p.ex. : spectacle Carmen Campagne</li> <li>• Théâtre communautaire</li> <li>• Soirée de cinéma francophone en collaboration avec Cinémental, les écoles et les bibliothèques régionales</li> <li>• Appuyer les écoles dans nos communautés</li> <li>• Organiser des rencontres entre jeunes et aînés</li> <li>• Début de l'année scolaire, envoyer une note aux parents afin d'obtenir leurs adresses électroniques pour promouvoir nos activités</li> </ul>	<p>Principalement : SRC, DSFM, Réseau communautaire/233-ALLÔ, Cercle Molière, 100Nons et CCFM. Voir la liste complète des partenaires à la page 10.</p>

les 4 régions rurales.

**AXE STRATÉGIQUE II: ÊTRE UN PARTENAIRE INCONTOURNABLE DANS LA LIVRAISON DE PROGRAMMES ET DE SERVICES CULTURELS ET ARTISTIQUES EN RURALITÉ MANITOBAINE**

RÉSULTATS VISÉS	VOLET D'ACTIVITÉS		
	ACFM	COMITÉS CULTURELS	PARTENAIRES
<p>Les comités culturels sont respectés et appuyés puisqu'ils sont les chefs de file indispensables à assurer une programmation culturelle et artistique renouvelée à tous les niveaux (local, municipal et régional).</p> <p>Par le biais des comités culturels et l'ACFM, la culture et les arts ont un profond impact socio-économique menant à agrandir leur notoriété respective.</p> <p>Être l'organisme de choix pour le développement culturel et la diffusion artistique (arts de la scène, arts littéraires, cinématographiques et/ou visuels).</p> <p>La participation au développement du secteur de tourisme culturel visant une consommation de plus en plus accrue et « rentable » et visant de « nouveaux consommateurs de tourisme culturel » au Manitoba.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ACFM doit continuer d'outiller les comités culturels pour qu'ils soient des incontournables dans la livraison de programmes et de services culturels et artistiques dans les communautés rurales au Manitoba</li> <li>• Appuyer l'organisation de rencontres annuelles pour les comités culturels et les écoles pour qu'ils partagent et planifient ensemble des projets culturels communautaires impliquant les jeunes</li> <li>• Assurer le contact personnel par téléphone entre les comités et l'ACFM (pas seulement par courrier ou par représentants).</li> <li>• Dans le cadre du <i>Carrefour culturel annuel</i>, offrir une formation sur les réseaux sociaux ou d'autres pratiques exemplaires</li> <li>• Développer une liste de techniciens et d'équipement sonore, d'estrades, etc. et la mettre à la disposition des comités culturels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des rencontres/événements en français: « French night », arts visuels (peinture, sculpture, etc.), jeux, pièces de théâtre, meurtre mystère, soirée saynètes, cinéma/visionnement de film en français au rural</li> <li>• Embaucher des artistes locaux pour offrir des ateliers (p.ex. : promotion de leur art)</li> <li>• Organiser des événements itinérants mettant en valeur les arts visuels</li> <li>• Offrir des ateliers de musique et de chant avec des artistes invités lors des camps d'hiver et ou de fin de semaine</li> <li>• Anacrouse DSFM (arts visuels, arts musicaux, arts médias, danse)</li> <li>• Boîte à chansons communautaire (artistes locaux)</li> <li>• Géocache touristique qui relie les comités de la région : touristique visée</li> </ul>	<p>Principalement : Fédération culturelle canadienne française (FCCF), Division franco-manitobaine (DSFM), Société franco-manitobaine (SFM), Réseau communautaire/ 233-Allo, Centre culturelle franco-manitobain (CCFM), 100Nons. Voir la liste complète en page 10.</p>

AXE STRATÉGIQUE III : CONSOLIDER ET MAINTENIR UNE GESTION Saine ET ÉQUILBRÉE DE L'ORGANISME ET DES MEMBRES

RÉSULTATS VISÉS	VOLET D'ACTIVITÉS		
	ACFM	COMITÉS CULTURELS	PARTENAIRES
Consolider et maintenir une gestion saine et équilibrés de l'organisme et des membres.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation continue du personnel de l'ACFM, des membres des comités et du conseil d'administration</li> <li>• Initier des démarches visant à : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Maintenir le site acfm.ca performant et pertinent</li> <li>○ Maintenir des pratiques exemplaires à jour</li> </ul> </li> <li>• Générer et maintenir des pratiques exemplaires faites sur mesure pour les comités culturels tels que des gabarits et protocoles d'entente.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les ressources disponibles</li> <li>• Suivre la formation de pratiques exemplaires</li> <li>• Maintenir la communication</li> <li>• Utiliser les outils en place pour offrir des activités dans nos communautés</li> </ul>	<p>Principalement la Fédération culturelle canadienne française (FCCF) et ses membres.</p> <p>Pourvoyeur de services dans les domaines ciblés.</p>

## CONCLUSION

Le travail qu'ont accompli les comités culturels et l'ACFM depuis 5 ans est considérable. Au cours de ces années, les comités culturels et l'ACFM ont mis sur pied des initiatives visant le plein épanouissement de ses membres par le biais d'ateliers abordant des sujets et par la mise en œuvre d'une programmation sur la diffusion de spectacles artistiques visant le développement de la culture et de la vitalité des arts francophones au cœur de notre ruralité manitobaine. Les comités culturels et l'ACFM comptent sur la collaboration et l'engagement des partenaires suivants afin de concrétiser sa vision dans le contexte de la mise en œuvre du Plan stratégique 2014-2017 pour continuer d'avoir un impact à l'égard de la population d'aujourd'hui et des générations futures.

## LISTE DES PARTENAIRES ET DES BAILLEURS DE FONDS (EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

### PARTENAIRES

ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA (AMBM)  
CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN (CCFM)  
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA (CDEM)  
ENVOL 91 FM  
FÉDÉRATION CULTURELLE CANADIENNE-FRANÇAISE (FCCF)  
FESTIVAL DU VOYAGEUR  
FESTIVAL JUSTE POUR RIRE  
LA LIBERTÉ  
LE 100 NONS  
LE CERCLE MOLIÈRE  
L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA  
ICI RADIO-CANADA – MANITOBA  
RÉSEAU DES GRANDS ESPACES (RGE)  
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAIN (SFM)  
233-ALLÔ/RÉSEAU COMMUNAUTAIRE

### BAILLEURS DE FONDS

GOVERNEMENT DU CANADA – PATRIMOINE CANADIEN  
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE  
- VOLET *VIE COMMUNAUTAIRE*  
- FONDS DU CANADA POUR LA PRÉSENTATION DES ARTS  
- FONDS D'ACTION CULTURELLE COMMUNAUTAIRE  
PROVINCE DU MANITOBA – TOURISME, CULTURE, PATRIMOINE,  
SPORT ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR  
- Direction des arts – Programme de soutien au fonctionnement des organismes artistiques œuvrant à l'échelle provinciale  
FRANCOFONDS  
RENDEZ-VOUS DE LA FRANCOPHONIE  
SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES